

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 26 Septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires – 5 suppléants)	Voix Pour : 24
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 Septembre 2017	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mme Fargette, Mr Lauweryns , Mr Stanislawski Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin Mr Petel, Mr Girardin, Mr Trabuc, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mme Philippon, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr Fosset, Mr Cottez, Mme Simon, Mr Saroul, Mr Pillière Mr Marinel, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Freudenreich, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mr Morellon, Mr Jacquet, Mr Dussaussoy, Mr Bandy, Mr Picavet, Mr Agron, Mr Lequeux.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Girardin

Objet : Renouvellement de canalisation et reprise de branchements sur les communes de Vallées en Champagne / Montigny Les Condé : attribution marché de maîtrise d'œuvre VERDI PICARDIE

N°20170902

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu l'appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable, prioritairement dans les zones rurales où des stratégies d'économie d'eau sont nécessaires (zone de répartition des eaux ou zones de tension quantitatives),

Vu la délibération de l'Usesa en date du 28 Septembre 2016 prononçant son engagement de réaliser les études et les travaux sur le réseau selon les principes de la Charte Qualité Nationale des réseaux d'eau potable,

Considérant la nécessité de renouveler la canalisation engendrant de nombreuses fuites, située sur les communes de Montigny Les Condé et Vallées en Champagne,

Vu l'accord donné par l'Agence de l'Eau sur le financement de l'opération,

Entendu que par délibération en date du 25 Avril 2017, l'Usesa a décidé d'avoir recours à un maître d'œuvre pour mener cette opération sous Charte Qualité Nationale des réseaux d'eau potable,

Après avoir entendu les résultats de la consultation de maîtrise d'œuvre et l'avis donné par la commission d'examen des offres en réunion du 19 Septembre 2017,

- Les membres du Comité Syndical DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE RETENIR l'offre remise par l'entreprise VERDI PICARDIE (Agence de Saint-Quentin) pour un montant de 25 245 € hors taxes,

- DE SOLLICITER les subventions maximales auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne,

- D'AUTORISER le Président à signer le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170926-20170902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2017

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Marcel CHATELAIN

